

Image not found or type unknown



Crédit à la consommation délai de forclusion?

Par **chouchaa**, le **13/10/2015** à **17:37**

Bonjour

Je viens de recevoir un courrier de cetelem qui m'informe que j'avais souhaité financer un crédit pour un montant de 119 euros le 18 mai 2013 et qu'à ce jour il n'est toujours pas en place. Il me propose un échéancier en 3 fois 39 . et à défaut d'une réponse avant le 19 octobre ils seront contraints de recouvrir cette créance par voie judiciaire. Que dois je faire?

Dois je régler?

Merci pour votre réponse.